



Droit de visite des grands parents

Par **titouan**, le **04/10/2010** à **17:14**

Bonjour,rnrnJe suis maman de 2 petits garçons qui ont 6 et 1 ans. Nous ne sommes plus en contact avec la mère de mon mari depuis 5 ans (suite a un différent le soir de notre mariage!!!) d'ailleurs nous ne l'avons même pas informée de la naissance de notre 2nd enfant.
rnAujourd'hui, alors que son compagnon est décédé depuis 3 semaines, celle ci vient d'envoyer à mon mari un courrier simple lui demandant de voir ses petits enfants. Nous sommes totalement opposés au fait qu'elle puisse voir les petits qui ne la connaissent pas.
rnComment devons nous réagir à ce type de courrier? rnDans 1 semaine, c'est l'anniversaire de notre 2ème enfant, si elle envoie quelque chose à cette occasion, y'a t'il une attitude particulière à avoir?
rnEt enfin comment faire pour que celle-ci n'est pas de droit de visite?
rnJe vous remercie de votre réponse, car nous sommes très inquiets.